

Le cinquième anniversaire de l'OTAN

(Le 4 avril 1954 marquait le cinquième anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique-Nord.)

IL Y A cinq ans, soit le 4 avril 1949, le Canada se joignait à onze autres pays de la communauté atlantique pour signer un traité de défense collective. Ces pays se sont engagés à unir leurs efforts afin de protéger leur commun héritage et la liberté contre la menace immédiate d'agression. La portée lointaine d'une telle entente et les événements sans précédents qui en sont résultés en font une réalisation remarquable dans la poursuite de la sécurité internationale.

A l'occasion du présent anniversaire, peut-être est-il utile d'étudier les progrès réalisés depuis que nous avons relevé le défi porté à notre sécurité, et de faire le bilan de nos contributions à la « banque de sécurité » de l'OTAN. Si la tension internationale et l'insécurité ont diminué au cours des cinq dernières années, il y a là un indice de la valeur du principe fondamental de sécurité collective sur lequel repose l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord.

Mesure de la sécurité

Voici donc la première question que nous devons nous poser: « Dans quelle mesure l'OTAN a-t-elle apporté la sécurité à ses membres? » La réponse est manifeste, si seulement on se rappelle les conditions qui existaient en 1949. A cette époque, l'anxiété et la crainte croissantes avaient succédé aux grands espoirs d'une paix durable suscités dans le monde entier par la signature de la Charte des Nations Unies à San-Francisco. Le Conseil de sécurité, créé pour mettre en œuvre un système universel de sécurité collective, « s'était cristallisé dans la futilité et était déchiré par les dissensions ». L'obstructionnisme soviétique empêchait le Conseil de s'occuper même des menaces d'importance secondaire contre la paix et empêchait de mettre sur pied, conformément à l'article 45 de la Charte, des contingents internationaux en vue d'une action coercitive. En dehors du cadre de l'ONU, l'Union soviétique mit tout en œuvre pour faire échouer le plan Marshall, dont l'objet était d'aider l'Europe occidentale à rétablir la stabilité de son économie, eut même recours à des moyens subversifs et exerça de l'extérieur une pression pour faire passer un à un les pays de l'Europe orientale sous sa domination. Finalement, en février 1948, le rideau de fer isola soudainement la Tchécoslovaquie. Il devint alors manifeste qu'en dépit du rôle important que l'aide économique avait joué dans le rétablissement de l'Europe, elle ne constituerait plus à elle seule une protection suffisante contre la menace grandissante du communisme si elle n'était pas étayée par une force militaire préventive.

Afin de faire face à ce besoin pressant, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas signaient à Bruxelles en 1948 un traité de défense, instituant l'Union occidentale. Portant la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies en 1947, le Premier ministre actuel, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, avait envisagé justement une semblable association d'États pacifiques, disposés à assumer des obligations internationales plus précises afin d'augmenter leur propre sécurité. Aussi le Premier ministre du Canada et le Président des États-Unis ont-ils posé un geste important en